

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 7 juin 2019

Membres présents :

Mesdames BLONDEAU Fabienne, BISTON Jocelyne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, JEANNIN Maryse, SCALABRINO Maryline.
Messieurs BOUVERET Xavier, KALLAL Ahmed, Louis SIEVERT, Alban FAIVRE, Frédéric TOUBIN, Stéphane CERF, Fabrice VILLAME.

Membres excusés : .

Secrétaire de séance : Mme SCALABRINO Maryline.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance à 20h05.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 9 MAI 2019

Le Conseil municipal valide le compte-rendu à l'unanimité.

2 – TARIFS EAU / ASSAINISSEMENT

Madame le Maire propose de réviser les tarifs de l'eau et de l'assainissement comme chaque année à la même période.

Les tarifs actuels sont les suivants :

	GOUX	BIANS	SOMBACOUR
Prix du m3 d'eau	1 €	1,06 €	1,10 €
Prix du m3 assainissement	1,60 €	1,05 €	1,30 €
Location compteur	15,24 €	0 €	15 €
Raccordement eau	1 000 €	1 500 €	0 €
Raccordement ass.	1 800 €	1 000 €	0 €

Il est proposé d'instaurer une taxe de raccordement pour l'eau et l'assainissement, comme dans les autres communes du Val d'Usiers.

Proposition de 1 000 € pour l'eau et de 1 000 € pour l'assainissement.

Ces tarifs seront valables pour tout branchement effectué sur le territoire communal. Une demande devra être effectuée à la mairie. Le montant encaissé atténuera le coût des travaux étant à la charge de la commune.

Concernant le paiement de ce raccordement, un titre de recettes sera envoyé à la pose du compteur.

Proposition validée à 11 voix pour, une abstention et une voix contre.

3 – PERSONNEL : RENOUELEMENT DE CONTRAT

Marina Lemoine a été recrutée en juillet 2018 en tant qu'adjoint administratif pour l'agence postale communale. Son contrat arrivant à échéance le 23 juillet 2019, il convient de prendre une décision quant à l'avenir de l'agent.

Etant donné que tout se passe bien, le Conseil municipal propose de la recruter définitivement, en la nommant stagiaire à compter du 24 juillet 2019.

Les travaux de l'agence postale seront entrepris cet été. L'agent effectuera son temps de travail à l'agence de Goux-les-Usiers.

Accord à l'unanimité.

4 – HEURES COMPLEMENTAIRES ET SUPPLEMENTAIRES DES AGENTS

Une délibération doit être prise pour permettre le paiement des heures complémentaires et supplémentaires aux agents de la commune. Ce peut être le cas notamment pour le déneigement, les formations, les réunions à l'extérieur.

Accord à l'unanimité.

5 – DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL

Des frais d'études doivent être intégrés, il s'agit de l'AMO pour les travaux de l'ancienne école ainsi qu'une publicité relative à ces travaux :

- compte 2031, solde de 25 284 € ;
- compte 216, solde de 216 €.

Accord à l'unanimité.

6 – CARRIERE : CONTRAT DE FORTAGE

Une délibération doit être prise pour autoriser Madame le Maire à signer le contrat de fortage pour le projet d'agrandissement de la carrière de Sombacour ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Par ailleurs, des plans sont présentés et validés concernant la remise en état de la carrière. Une convention sera signée par la commune.

Accord à l'unanimité.

7 – CONVENTION AVEC LA BIBLIOTHEQUE

La commune avait signé une convention en 2004 pour la bibliothèque à vocation intercommunale.

Un rendez-vous a eu lieu récemment avec la médiathèque départementale.

La CCA 800 verse actuellement une somme à la bibliothèque départementale de Levier pour son fonctionnement.

Une nouvelle convention pourrait être signée avec la médiathèque, la commune devant s'engager à financer l'achat de livres à hauteur de 1 € par habitant et par an.

Actuellement, la commune donne 200 € de subvention à l'association du Val d'Usiers pour son fonctionnement et paye 100 € de loyer mensuel pour l'occupation des locaux à la Commune de Bians-les-Usiers.

Le Conseil municipal s'engage à verser une somme de 1 € par habitant pour l'achat de livres à l'unanimité, mais voudrait que Mme le Maire négocie avec la CCA 800 pour que la bibliothèque perçoive une prise en charge comme celle instituée à Levier.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Bois : réunion le 13 mai avec l'ONF. L'ONF fait état d'un gros déficit. L'ONF met en garde les communes de sa crainte pour les recettes des ventes de bois en 2019, à cause de la maladie, dû à la sécheresse (peut-être moins de 50% de l'estimation prévues sur le budget 2019).

2 – Proposition de contrat d'entretien de l'autolaveuse par la société Kärcher : montant de 325 € HT par an. La machine est garantie 1 an et l'extension de garantie est trop onéreuse. Il est proposé de ne pas souscrire le contrat d'entretien. Si une panne survient, elle sera prise en charge par la commune, le contrat d'entretien ayant un coût relativement élevé.

3 – La ligue contre le cancer organisera une réunion d'informations le mardi 25 juin à 20h00 et remercie la commune pour le prêt de la salle du presbytère. La réunion est ouverte à toute la population.

4 – AG des Maires du Doubs : elle aura lieu le 15 juin à Baume-les-Dames.

5 – Appartement de la poste : départ de Gina Scalabrino. Elle sera remplacée par Monsieur Christopher Bielle. Par ailleurs, Gina Scalabrino sollicite le Conseil municipal, quant à la location d'un terrain communal

situé rue de Miville et jouxtant son prochain lieu de résidence (derrière la fontaine). Accord du Conseil municipal pour un montant de 30 € par an, ainsi que l'entretien de celui-ci.

6 – Appartement de la mairie : départ de Mr et Mme Andria. L'appartement sera reloué à compter du 26 juin à Mrs Ménard et Kroeb pour une colocation.

7 – Feux d'artifice le 25 août prochain : le coût représentera 4 000€ pour les 3 communes hors partie son, laquelle restera à la charge de Sombacour.

8 – Le Conseil départemental du Doubs informe la municipalité des travaux de revêtement d'enrobés de la RD6 sur 1,5 km en continuité de la section réalisée en 2018, en direction de Pontarlier.

9 – Brioches de l'ADAPEI : bénéfice provisoire de 68 385,42 € et hausse du don moyen à 6,91 €. La commune a vendu 200 brioches pour un montant de 1 269,50 €, avec un don moyen de 6,35 € (1 183 € en 2017).

10 – Remerciements de l'ASA Sequanie à la commune pour le rallye du Drugeon qui a eu lieu en avril.

11 – Mardi 11 juin : Mme Paillard, doyenne de Sombacour, aura 94 ans. Les membres du CCAS se déplaceront pour honorer notre doyenne.

12 – AG de l'ADMR du Val d'Usiers le 27 juin, à Bians-les-Usiers.

13 – AG de l'association CDEI à Franois le 27 juin (travail adapté).

14 – Demande de l'entreprise solidaire « Merci Julie » pour la mise en place d'ateliers à destination des seniors : la commune ne souhaite pas donner suite.

15 – Une réunion sur place a eu lieu pour les travaux concernant la réfection de murs : devis complémentaires à venir.

La séance est levée à 22h05.

Prochaine réunion : Jeudi 4 juillet 2019 à 20h00